

PRENEZ VOTRE PLACE, FAITES ENTENDRE VOTRE VOIX POUR UNE FILIÈRE NUCLÉAIRE PUBLIQUE

Nucléaire, la position particulière de la France :

- La France occupe une place singulière en matière de production d'électricité à partir d'énergie nucléaire (80 % production annuelle). **Les coûts de production sont particulièrement compétitifs**, ce qui constitue un atout pour notre économie.
- La question du nucléaire, avec son incontournable débat sur le traitement et le stockage des déchets, **est un sujet de débats et de discordes** dans tous les pays européens. Pourtant, la part du nucléaire en Europe, et en France en particulier, permet de **tenir les engagements de Kyoto** concernant la **diminution des émissions des gaz à effet de serre**.
- L'**ombre au tableau** reste le **traitement des déchets** et la perception de l'opinion publique qui est méfiante vis à vis de ce type de technologie.
- La **recherche active** sur les points qui peuvent améliorer **la sûreté et la compétitivité de la filière**, **la transparence maximale** dans l'évaluation et la gestion de l'ensemble des risques lié à cette activité, l'effort porté sur **l'amont du cycle** et **l'acquisition d'expérience** en matière de **démantèlement** participeront à **rassurer l'opinion publique**.
- La France, par l'intermédiaire du CEA et de l'ANDRA, doit **continuer à développer les recherches dans le retraitement des déchets**. Celui-ci permet de réduire le volume des déchets à stocker. La CFDT milite pour que la France développe des **coopérations** dans le cadre de la **recherche technologique en matière de transmutation**.
- En attendant, il n'en demeure pas moins de gros problèmes de stockage. La CFDT approuve le choix fait par la puissance publique de s'orienter vers un stockage en profondeur réversible. Cette solution permettra aux **générations futures** de pouvoir **traiter définitivement les déchets** au fur et à mesure des **avancées de la recherche**.

EDF, un des plus importants parc nucléaire existant au Monde

- Le **sujet du renouvellement du parc nucléaire existant** (58 tranches) est fortement lié à la **durée de vie des centrales**, à la **compétitivité économique** du nucléaire et aux **besoins à long terme** en électricité.
- A ce jour, la durée de vie d'un réacteur est autorisée pour 30 ans, et estimée à 40 ans. Lors des 3^{ème} visites décennales **l'autorité de sûreté nucléaire (ASN)** décidera si le **cap des 40 ans est possible**. Ensuite, la prolongation des premières tranches soumises à l'autorité de l'ASN pour **aller au-delà de 40 ans** d'utilisation devrait débuter en **2018**.

- La CFDT est satisfaite de voir qu'enfin EDF décide de faire de la **prolongation de la durée de vie de ses tranches nucléaires à 60 ans un objectif stratégique**. Plusieurs raisons participent à l'intérêt de ce projet, plutôt que de tout axer sur la reconstruction d'un parc complet :
 - ❖ **Économique** – les 400 millions d'€ d'investissement nécessaires par tranche pour les prolonger de 20 ans sont à comparer aux 4 milliards qu'il faut pour construire une nouvelle tranche ayant un objectif de 60 ans d'exploitation.
 - ❖ **Sociale** - les agents et les collectivités auront alors l'assurance de bénéficier de 10 ou 20 ans supplémentaires d'exploitation sur le même site avec les infrastructures adaptées.
 - ❖ **Industrielle** - l'avance de la France dans le nucléaire civil doit d'être conservée. Elle ne le sera que par des efforts de recherche et développement conséquents. Le réacteur à fusion n'est pas pour notre génération, mais le réacteur de 4^{ème} génération, à fission consommant les matières fissiles jusqu'ici stockées pour des millénaires, doit rester un objectif essentiel d'une politique énergétique européenne et française.

EDF, leader mondial dans la production nucléaire

- L'EPR est une **amélioration des centrales actuelles**, tant en terme de **sûreté** que d'**efficacité**. Il consomme **moins de combustible** et produit **moins de déchets**.
- Le **savoir-faire du groupe EDF** et sa **connaissance de l'EPR**, seul modèle de la 3^{ème} génération en cours de construction, **lui donnent une longueur d'avance**. Le lancement du premier EPR, sur le site de **Flamanville** est la preuve qu'une **vitrine** sur le sol français était utile à une **ambition internationale pour EDF**.
- **Pour la CFDT, EDF doit continuer** à agir sur 3 axes en matière nucléaire :
 - ❖ l'**ingénierie intégrée** qui permet la maîtrise et l'acceptation de la filière nucléaire, de la conception à la déconstruction, notamment par son rôle d'architecte ensemblier, agissant en maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre,
 - ❖ la **recherche et le développement** car il ne faut pas se laisser distancer pour la 4^{ème} génération,
 - ❖ la **veille technologique** que nous devons assurer avec intensité sur les autres modèles en cours de développement.

La filière nucléaire française doit rester publique

- L'arrivée de GDF Suez, Total, Bouygues et autres acteurs privés dans l'exploitation et le développement du nucléaire démontre que **la rente est considérable**. Ils ont bien identifié la source et la nécessité de leur présence pour prendre leur part du gâteau.
- Pour la CFDT, le nucléaire français doit rester public parce que c'est le **socle de l'acceptation d'une filière nucléaire par la population** et **la rente doit revenir prioritairement aux clients**.
- La savoir accumulé par EDF pendant des décennies n'a pas à être transféré à quelque opérateur privé que ce soit, à des fins de concurrence. Il y a une autre manière d'**aider à l'émergence de la concurrence en France**, pour ceux qui le souhaitent, c'est par des **contrats de participations** tels que déjà pratiqués sur certaines des centrales existantes.